

III. Lever les obstacles à la croissance

Le rythme de la reprise dans les principales économies avancées est, au mieux, décevant. Dans l'ensemble, les économies émergentes ont enregistré de meilleures performances, bien que leur rythme de croissance ait lui aussi fléchi récemment. Quels sont les moyens de restaurer une croissance durable ? La léthargie des économies avancées continue de témoigner, du moins en partie, des excès d'avant la crise. Les secteurs du bâtiment et de la finance, auparavant hypertrophiés, se sont fortement contractés, fragilisant la croissance et l'emploi. Ces répercussions sur l'économie montrent dans quelle mesure l'allocation des ressources était faussée pendant la phase d'expansion.

Le retour à une croissance forte et durable sera difficile si cette mauvaise allocation des facteurs n'est pas corrigée. Les rigidités structurelles ralentissent la croissance, à court comme à long terme, en faisant obstacle à l'innovation et à la destruction créatrice. Les pays doivent donc utiliser le répit que leur offrent les politiques macroéconomiques expansionnistes pour éliminer les entraves au fonctionnement des marchés des produits et du travail, qui sont autant d'obstacles sur le chemin de la croissance.

Productivité et emploi après la Grande Récession

Dans la plupart des grandes économies avancées, la croissance économique a fortement ralenti par rapport aux années d'avant la crise. Entre 2010 et 2012, le PIB réel des économies avancées a augmenté en moyenne de 1,3 % par an seulement, contre 2,3 % entre 2001 et 2007 (graphique III.1) et 2,7 % entre 1979 et 2007. La principale exception est l'Allemagne, qui a renoué avec la croissance après la période de stagnation du début des années 2000. Dans les économies émergentes, la croissance du PIB a décéléré, à 5,6 % en moyenne par an entre 2010 et 2012, contre 7,5 % entre 2001 et 2007, et 6,3 % sur la période 1979–2007.

Cette croissance atone traduit la situation morose de l'emploi et le fléchissement de la productivité, par rapport à la période qui a précédé la crise. Le taux d'emploi de la population totale en âge de travailler¹ a fortement reculé dans la plupart des économies avancées, les principales exceptions étant l'Allemagne et la Suisse (graphique III.2, cadre de gauche). L'emploi s'est particulièrement contracté en Grèce, en Irlande et en Espagne. En Grèce, à peine plus de la moitié de la population en âge de travailler avait un emploi fin 2012. Pour l'Espagne, cette proportion se chiffrait à 55 %. Aux États-Unis, le taux d'emploi a chuté de 5 points de pourcentage pour s'établir à 67 % de la population en âge de travailler.

Alors qu'elle se situait à 1,8 % par an entre 1980 et 2000, la croissance de la productivité horaire dans les économies avancées² est revenue à 1,3 % par an sur la période 2001–2007, avant de fléchir encore entre 2010 et 2012, à 0,7 % seulement.

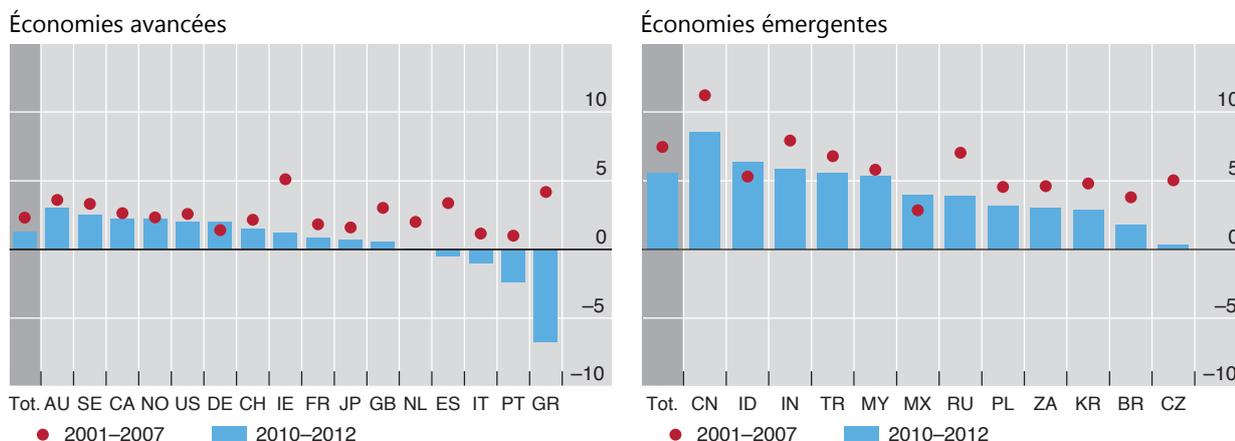
¹ Taux d'emploi de la population âgée de 15 à 64 ans, qu'elle soit disponible ou non pour travailler.

² Moyenne pondérée des économies figurant dans le graphique III.2, sur la base des PIB et PPA de 2005.

Croissance économique¹

En %

Graphique III.1



AU = Australie ; BR = Brésil ; CA = Canada ; CH = Suisse ; CN = Chine ; CZ = République tchèque ; DE = Allemagne ; ES = Espagne ; FR = France ; GB = Royaume-Uni ; GR = Grèce ; ID = Indonésie ; IE = Irlande ; IN = Inde ; IT = Italie ; JP = Japon ; KR = Corée ; MX = Mexique ; MY = Malaisie ; NL = Pays-Bas ; NO = Norvège ; PL = Pologne ; PT = Portugal ; RU = Russie ; SE = Suède ; TR = Turquie ; US = États-Unis ; ZA = Afrique du Sud.

¹ Croissance annuelle moyenne du PIB réel. Total par région : moyenne pondérée sur la base des PIB et PPA de 2005.

Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

Dans les économies émergentes³, la croissance du PIB par travailleur est revenue de 6,1 % entre 2001 et 2007 à 3,9 % entre 2010 et 2012. Le petit groupe de pays qui a enregistré une croissance plus rapide de sa productivité comprend l'Espagne et l'Irlande (graphique III.2, cadre de droite)⁴. La productivité du travail dans ces pays a progressé rapidement sous l'effet des suppressions massives d'emplois dans les secteurs moins productifs. Compte tenu de leur appartenance à une union monétaire, l'Espagne et l'Irlande ne pouvaient rétablir leur compétitivité qu'en réduisant significativement les coûts unitaires de main-d'œuvre, ce qu'elles ont fait en réduisant le niveau de l'emploi. Entre 2010 et 2012, les coûts unitaires de main-d'œuvre de l'Espagne ont chuté de 2 % par an, et de 4,4 % par rapport aux coûts unitaires moyens de ses partenaires commerciaux. Ce chiffre est à comparer avec l'augmentation moyenne de 2,9 % par an enregistrée entre 2000 et 2008⁵.

Les raisons de ce ralentissement si marqué de l'emploi et de la croissance de la productivité, constaté dans un grand nombre de pays, sont encore mal connues. Il est probable que la croissance tendancielle du PIB et de la productivité avait commencé à s'essouffler avant même le début de la crise. Dans les principales

³ Moyenne pondérée des économies figurant dans le cadre de droite du graphique III.1 (sauf l'Inde), sur la base des PIB et PPA de 2005.

⁴ S'agissant de l'Espagne, la productivité du travail avait, en fait, diminué durant la période qui a précédé la crise. Voir l'article de J. Mora-Sanguinetti et A. Fuentes, *An analysis of productivity performance in Spain before and during the crisis: exploring the role of institutions*, document de travail n° 973 du Département des affaires économiques de l'OCDE, juillet 2012, qui montre que la faible croissance de la productivité n'était pas essentiellement due à l'hypertrophie du secteur du bâtiment. Les auteurs imputent les faibles gains de productivité aux rigidités du marché du travail et à la réglementation encadrant l'activité.

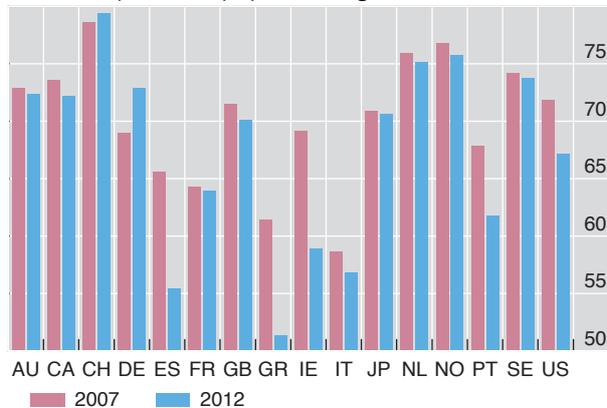
⁵ Source : OCDE.

Productivité et emploi

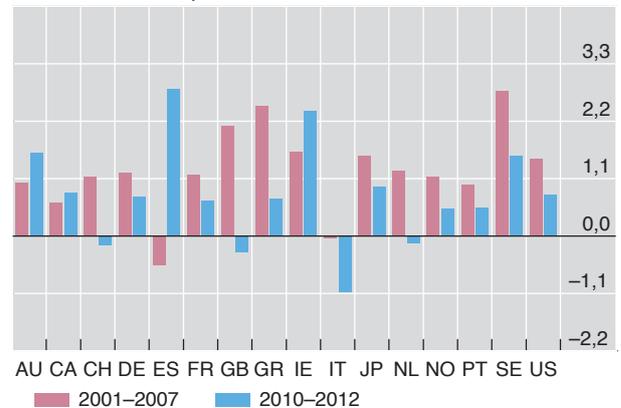
En %

Graphique III.2

Taux d'emploi de la population âgée de 15 à 64 ans



Croissance de la productivité du travail¹



AU = Australie ; CA = Canada ; CH = Suisse ; DE = Allemagne ; ES = Espagne ; FR = France ; GB = Royaume-Uni ; GR = Grèce ; IE = Irlande ; IT = Italie ; JP = Japon ; NL = Pays-Bas ; NO = Norvège ; PT = Portugal ; SE = Suède ; US = États-Unis.

¹ Croissance annuelle moyenne du PIB réel par travailleur.

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* ; Datastream.

économies avancées, la croissance à long terme du PIB réel et de la productivité du travail a commencé à décliner de nombreuses années avant que n'éclate la crise, en 2007–2008 (graphique III.3), ce qui laisse penser que la contraction de l'activité est au moins en partie imputable à des facteurs autres que la crise financière. De ce point de vue, la crise a accentué le ralentissement, mais n'en était pas la seule cause. Ce point de vue est étayé par des études plus détaillées. Par exemple, aux États-Unis, un repli des investissements des entreprises dans les technologies de l'information et de la communication s'est accompagné d'un ralentissement de la croissance de la productivité observé au cours de la première moitié des années 2000⁶. Quant au taux d'emploi dans ce pays, il a culminé au début du siècle et ne cesse de diminuer depuis lors, pour des raisons qui font toujours débat⁷. Le fléchissement des gains de productivité enregistrés dans le secteur énergétique est lui aussi imputé à des facteurs structurels⁸.

Mais les facteurs technologiques ou structurels du même ordre ne sont pas les seuls en cause. Dans nombre d'économies, le ralentissement de la croissance est directement lié à l'expansion qui a précédé la crise dans les secteurs du bâtiment, de la finance et de l'immobilier. Lorsque l'expansion a fait place au ralentissement, ces secteurs hypertrophiés sont ceux qui ont connu la plus forte contraction⁹.

⁶ J. Fernald, *Productivity and potential output before, during, and after the Great Recession*, Banque de Réserve fédérale de San Francisco, Working Paper Series, n° 18, septembre 2012.

⁷ R. Moffitt, *The reversal of the employment-population ratio in the 2000s: facts and explanations*, Brookings Papers on Economic Activity, automne 2012, pp. 201–250.

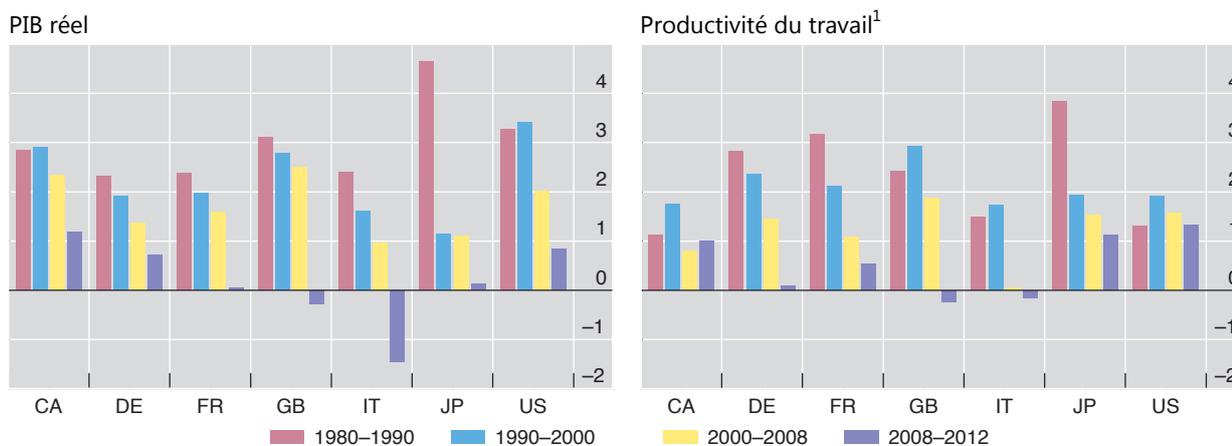
⁸ A. Hughes et J. Saleheen, « UK labour productivity since the onset of the crisis – an international and historical perspective », Banque d'Angleterre, *Quarterly Bulletin*, vol. 52, 2^e trimestre, juin 2012, pp. 138–146.

⁹ BRI, *81^e Rapport annuel*, juin 2011, p. 24.

PIB réel et productivité du travail : croissance annuelle moyenne

En %

Graphique III.3



CA = Canada ; DE = Allemagne ; FR = France ; GB = Royaume-Uni ; IT = Italie ; JP = Japon ; US = États-Unis.

¹ PIB réel par heure travaillée.

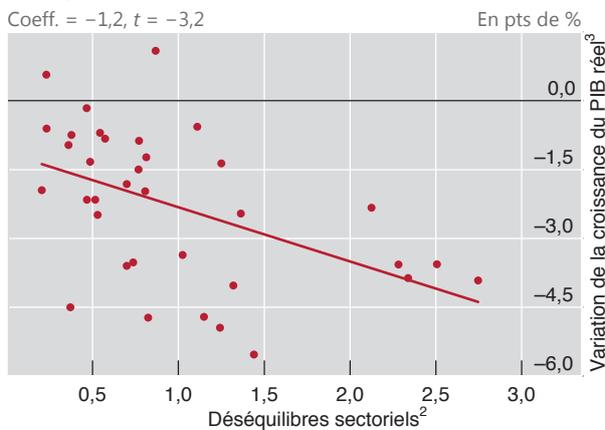
Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* ; OCDE.

De tels déséquilibres sectoriels peuvent être difficiles à déceler lorsqu'ils se forment, mais ils deviennent généralement manifestes lors des phases de contraction. Un bon indicateur de ces déséquilibres est la concentration des destructions d'emplois dans des secteurs spécifiques pendant la récession¹⁰. Ainsi, ces destructions consécutives à la crise ont été bien plus concentrées dans certains secteurs en Espagne et en Irlande qu'en Allemagne ou au Japon, deux pays qui n'ont pas enregistré au plan interne un effondrement des secteurs de l'immobilier et du bâtiment, mais qui ont « importé » la crise par le canal des échanges extérieurs et le canal financier. Il s'avère que la croissance a davantage ralenti dans les pays qui présentaient de forts déséquilibres sectoriels que dans les pays où le repli était sectoriellement plus équilibré (graphique III.4, cadre de gauche).

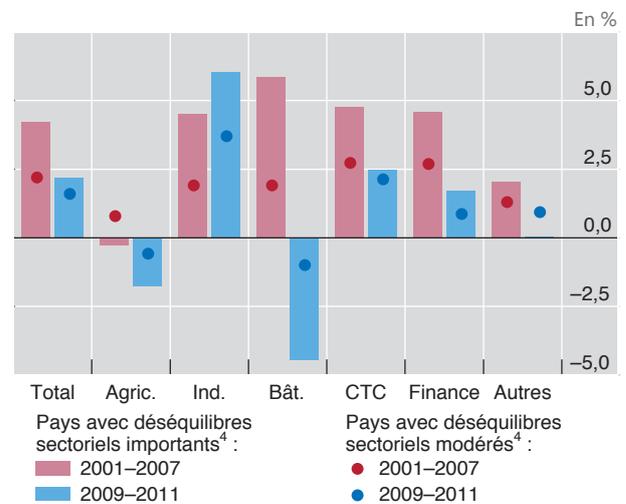
La ventilation de la croissance du PIB par secteur confirme l'importance du rôle joué par les déséquilibres sectoriels dans le ralentissement de l'activité. Dans les pays où l'on constate d'importants déséquilibres, le secteur du bâtiment a connu une croissance de 6 % par an entre 2001 et 2007, avant d'enregistrer une contraction de près de 5 % par an entre 2009 et 2011 (barres du graphique III.4, cadre de droite)¹¹. Étant donné que ce secteur représentait en moyenne près de 7 % du PIB en 2009, sa contraction est l'une des causes directes, à hauteur de

¹⁰ Le degré de déséquilibre sectoriel est mesuré par la variation moyenne, en valeur absolue, de la part sectorielle de l'emploi entre le début et la fin de la Grande Récession, c'est-à-dire entre 2007 et 2009. Neuf secteurs sont pris en compte dans le calcul de cet indice : agriculture ; industries extractives ; industries manufacturières ; bâtiment ; production et distribution d'électricité ; commerce ; transports ; services financiers, immobiliers et d'assurance ; et autres services. BRI, *82^e Rapport annuel*, juin 2012, chapitre III.

¹¹ Selon nos estimations, les pays suivants présentent des déséquilibres sectoriels relativement importants : Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Hongrie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Turquie. Les pays qui présentent des déséquilibres sectoriels modérés sont les suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Finlande, France, Grèce, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Suède et Suisse.

Variation de la croissance du PIB et déséquilibres sectoriels¹

Croissance annuelle moyenne, par secteur



Agric. = agriculture ; Ind. = industrie, hors bâtiment ; Bât. = bâtiment ; CTC = commerce, transports et communications ; Autres = autres services.

¹ Le diagramme de dispersion représente un certain nombre d'économies avancées et émergentes, mais n'inclut pas la Grèce, qui a enregistré une contraction du PIB de -11 % et un indice de déséquilibre sectoriel de 0,3. Le coefficient de régression devient -0,8 ($t = -1,4$) si la Grèce est incluse dans l'échantillon. ² Définis comme la moyenne des variations, en valeur absolue, des parts sectorielles de l'emploi entre le début et la fin de la Grande Récession, soit de 2007 à 2009. ³ Taux de croissance annuel moyen entre 2001 et 2007. ⁴ Liste des pays : voir texte principal, note 11.

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* ; Commission européenne ; calculs BRI.

0,8 point de PIB, du ralentissement de la croissance dans ces pays. Cependant, les séquelles de l'éclatement de la bulle ne se limitent pas au secteur du bâtiment, qui représentait une part relativement faible de l'économie, même au plus fort du boum de l'immobilier. La production du secteur des services a elle aussi fortement ralenti. Par exemple, la croissance du secteur des services financiers, immobiliers et d'assurance a fléchi de près de 3 points de pourcentage. Comme ce secteur représente, en moyenne, 20 % du PIB des pays présentant d'importants déséquilibres sectoriels, sa contraction, ajoutée à celle du secteur du bâtiment, explique directement environ 1,4 point de PIB sur les 2,1 points de PIB perdus. Si l'on tient compte des effets indirects, comme la moindre demande de matériaux de construction et d'autres intrants, on obtient un chiffre encore plus élevé¹². Bien que la production de ces deux secteurs ait également reculé dans les pays où les déséquilibres sectoriels étaient plus modérés, la décélération y a été beaucoup moins brutale.

Pour redynamiser la croissance, il apparaît nécessaire de redéployer vers des secteurs plus productifs les salariés et le capital provenant des secteurs qui ont enregistré un développement excessif pendant le boum. Ce transfert de facteurs gagnerait à être accompagné de réformes incitant les entreprises à investir, à conquérir de nouveaux marchés et à créer des emplois.

¹² M. Boldrin, C. Garriga, A. Peralta-Alva et J. Sánchez, *Reconstructing the Great Recession*, Banque de Réserve fédérale de Saint-Louis, Working Paper Series, n° 006A, février 2013.

Toutefois, il ne suffira pas de surmonter les séquelles du cycle expansion-contraction, en particulier pour les pays, comme l'Italie, qui n'ont pas connu de bulle dans leur propre secteur de l'immobilier ou du crédit, mais qui pâtissent toujours d'une faible croissance de la productivité et de l'emploi. Ces pays ont également besoin d'une croissance soutenable de la productivité. Jusqu'à présent, dans les économies de l'OCDE, la moitié des gains de productivité dans le secteur manufacturier, seul secteur ayant enregistré des gains plus élevés après la crise qu'avant, est due au plus faible niveau d'emploi. La croissance à long terme, toutefois, provient généralement de la création de nouveaux biens et services ainsi que de moyens innovants de les produire et de les fournir. Les réglementations faisant obstacle à l'innovation et aux changements structurels freinent ainsi la croissance.

Rigidités structurelles et croissance

En entravant la mobilité des facteurs capital et travail entre les différents secteurs, les rigidités structurelles brident la puissance économique de la destruction créatrice. Ce lien est mis en évidence par les diagrammes de dispersion du graphique III.5. Ces diagrammes montrent que les rigidités sur les marchés du travail et des produits vont de pair avec une décélération de la productivité du travail et un recul du taux d'emploi.

La rigidité des marchés des produits s'accompagne souvent d'une moindre productivité du travail et de taux d'emploi plus faibles (graphique III.5, cadres de gauche et du milieu). Ces rigidités peuvent résulter de très nombreuses politiques : il peut s'agir par exemple du contrôle des prix, d'une dérogation au droit de la concurrence pour les entreprises publiques, de barrières à l'entrée sur certains marchés tels que le commerce de détail ou les services professionnels, ou encore de restrictions aux acquisitions par des entités étrangères¹³. Si la plupart des économies avancées ont entrepris de profondes réformes pour éliminer ces rigidités, certains segments demeurent extrêmement réglementés, en particulier le secteur des services¹⁴. A priori, la corrélation entre les taux d'emploi et l'indicateur de l'OCDE sur les marchés des produits d'un grand nombre d'économies avancées et émergentes semble indiquer qu'une plus grande libéralisation des marchés des produits permettrait à certains pays d'Europe continentale (Allemagne, Autriche, Belgique, France et Italie) d'accroître leur taux d'emploi de quelque 3 points de pourcentage¹⁵. Dans les économies émergentes, il existe une marge encore plus grande de réduction possible de la rigidité des marchés des produits. La mise en œuvre de réformes structurelles dans ce domaine pourrait ainsi stimuler la croissance et accélérer le processus de rattrapage vis-à-vis des économies avancées.

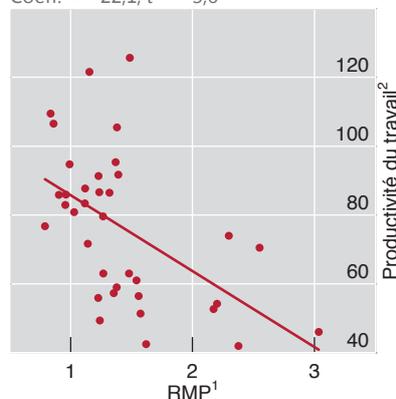
¹³ L'indicateur de réglementation des marchés des produits (RMP) de l'OCDE couvre, pour chaque pays, les dispositions réglementaires applicables dans les domaines suivants : le contrôle exercé par l'État sur les entreprises industrielles ou commerciales, les obstacles juridiques et administratifs à l'entrepreneuriat et les obstacles aux échanges et à l'investissement internationaux.

¹⁴ A. Wölfl, I. Wanner, T. Kozluk et G. Nicoletti, *Ten years of product market reform in OECD countries – insights from a revised PMR indicator*, document de travail n° 695 du Département des affaires économiques de l'OCDE, avril 2009.

¹⁵ Toutes ces corrélations sont robustes aux points aberrants, et se confirment même avec des régressions linéaires multivariées. Les relations bivariées ne sont plus faibles que pour un échantillon d'économies avancées, surtout si l'on omet la Grèce, en raison des variations limitées des deux indicateurs de rigidité.

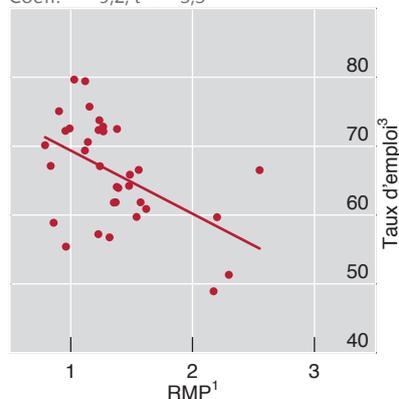
Productivité du travail et réglementation des marchés des produits

Coeff. = -22,1, $t = -3,6$



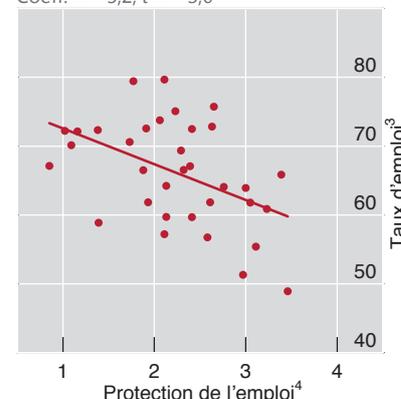
Taux d'emploi et réglementation des marchés des produits

Coeff. = -9,2, $t = -3,3$



Taux d'emploi et protection de l'emploi

Coeff. = -5,2, $t = -3,0$



¹ Les indicateurs de réglementation des marchés des produits (RMP) de l'OCDE évaluent dans quelle mesure les politiques favorisent ou entravent la concurrence sur les marchés des produits où celle-ci est viable. Pour chaque pays, la RMP couvre les dispositions réglementaires applicables dans les domaines suivants : le contrôle exercé par l'État sur les entreprises industrielles ou commerciales ; les obstacles juridiques et administratifs à l'entrepreneuriat ; et les obstacles aux échanges et à l'investissement internationaux. Échelle de 0 (le moins restrictif) à 6 (le plus restrictif). Observation la plus récente : 2008. ² Définie comme le PIB par travailleur en milliers de dollars, aux PPA courantes, en 2012. ³ De la population âgée de 15 à 64 ans, en 2012. ⁴ L'indicateur de l'OCDE sur la protection de l'emploi mesure la sévérité de la réglementation en matière de licenciement et d'embauche sous contrats de travail temporaire. Il est calculé comme la moyenne pondérée de 3 sous-indicateurs : protection des travailleurs permanents contre les licenciements individuels, réglementation des formes d'emploi temporaire, et obligations spéciales applicables aux licenciements collectifs. Échelle de 0 (le moins restrictif) à 6 (le plus restrictif). Observation la plus récente : 2008.

Sources : OCDE ; calculs BRI.

Les réformes du marché du travail pourraient s'avérer plus bénéfiques encore que la libéralisation des marchés des produits. Un niveau élevé de protection du travail s'accompagne d'un taux d'activité plus faible (graphique III.5, cadre de droite). La corrélation estimée laisse penser que dans les pays où le marché du travail est rigide, comme l'Espagne, la France et la Grèce, ramener l'indice à la valeur moyenne de l'échantillon permettrait d'accroître le taux d'emploi de quelque 4 points de pourcentage. Les corrélations du graphique III.5 sont confirmées par des études qui tiennent compte d'autres facteurs modifiant le rythme de la croissance, ainsi que de la direction du lien de causalité¹⁶. Au niveau microéconomique, une protection de l'emploi élevée freine les gains de productivité en bridant les entreprises qui opèrent dans un environnement où les technologies évoluent rapidement. De même, il apparaît qu'une réglementation stricte, de nature à réduire la concurrence dans le secteur des services, peut ralentir la croissance dans les secteurs fortement consommateurs de services. Il s'agit notamment du

¹⁶ Un certain nombre d'études s'appuyant sur les indicateurs RMP de l'OCDE et des mesures analogues ont établi que les rigidités les plus fortes sont généralement corrélées à de moindres gains de productivité, en particulier parce qu'elles inhibent la concurrence. Pour plus d'informations, voir N. Crafts, « Regulation and productivity performance », *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 22, n° 2, 2006, pp. 186–202, et R. Bouis et R. Duval, *Raising potential growth after the crisis: a quantitative assessment of the potential gain from various structural reforms in the OECD area and beyond*, document de travail n° 835 du Département des affaires économiques de l'OCDE, janvier 2011.

secteur des technologies de l'information et de la communication, dont la croissance est plus faible dans les pays où la réglementation est moins favorable au marché¹⁷.

Néanmoins, il serait illusoire d'attendre des miracles de la réforme des marchés des produits et du travail. Tout d'abord, même si différentes méthodologies font apparaître une relation négative statistiquement significative entre les rigidités structurelles, d'une part, et la croissance et l'emploi, d'autre part, l'importance de cette relation varie selon les études. Ensuite, on ignore si les réformes relèveront durablement les taux de croissance ou si elles ne se traduiront que par une hausse ponctuelle du PIB. Enfin, les avantages induits par l'élimination des rigidités structurelles ne seront pas immédiats, certaines réformes pouvant mettre des années à produire leurs effets. La mobilité sectorielle des facteurs travail et capital est généralement ardue, coûteuse et longue à mettre en œuvre. Ainsi, les qualifications requises pour travailler dans les secteurs qui recrutent peuvent être très différentes de celles que possèdent les employés licenciés pendant la phase de contraction. De même, une partie du matériel et des équipements employés pour construire des logements et des centres commerciaux sera difficile à réutiliser à d'autres fins. Pour les économies dont le secteur du bâtiment, hypertrophié, a attiré des investissements colossaux et employé un grand nombre de travailleurs semi-qualifiés, le défi à relever s'annonce particulièrement ardu.

Rigidités structurelles et reprise

Les économies souffrant de gros déséquilibres sectoriels ont tout particulièrement besoin, au sortir d'une période de contraction, de redéployer des ressources d'un secteur à l'autre. En entravant cet ajustement, la rigidité des marchés des produits et du travail ralentit la reprise.

Des données économétriques étayaient cette intuition. Le graphique III.6 montre que lorsqu'une économie sort d'une récession caractérisée par des déséquilibres sectoriels importants, une faible croissance de la production et une hausse plus marquée du chômage sont souvent observées en présence d'un indice élevé de protection de l'emploi (points rouges et droite de régression)^{18, 19}. En revanche, dans les pays qui sortent d'une récession sans connaître de déséquilibres sectoriels majeurs (points bleus), il n'existe pas de relation statistiquement significative entre

¹⁷ J. Arnold, G. Nicoletti et S. Scarpetta, *Regulation, allocative efficiency and productivity in OECD countries: industry and firm-level evidence*, document de travail n° 616 du Département des affaires économiques de l'OCDE, juin 2008.

¹⁸ Cette analyse se fonde sur un échantillon de 24 économies avancées de l'OCDE et elle débute en 1970. On entend par récession une période d'évolution négative du PIB et par reprise la période de deux ans qui suit le point bas du cycle. La question est alors de savoir dans quelle mesure les évolutions du PIB et de l'emploi en période de reprise sont conditionnées par le degré de réglementation du marché du travail et par l'ampleur des déséquilibres sectoriels de l'économie. Les résultats concordent avec ceux de J. Haltiwanger, S. Scarpetta et H. Schweiger dans l'article intitulé *Assessing job flows across countries: the role of industry, firm size and regulations*, Institut pour l'étude du travail (IZA), Discussion Paper, n° 2450, novembre 2006. Les auteurs constatent en effet qu'une protection stricte de la main-d'œuvre augmente les coûts d'ajustement du travail et freine ainsi le processus de redéploiement. De plus, ces résultats sont robustes à la prise en compte des politiques monétaire et budgétaire.

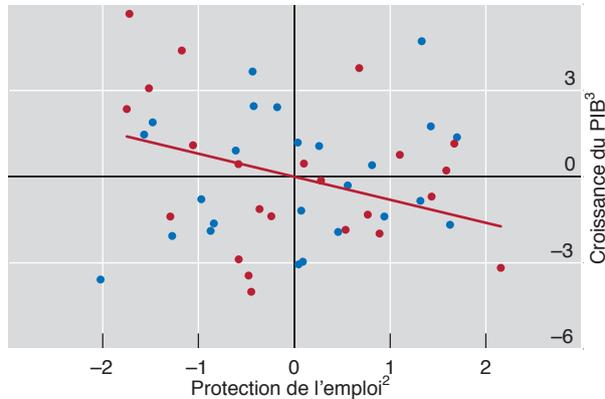
¹⁹ Il convient de noter que les conclusions relatives aux variations du chômage ont été obtenues après neutralisation des effets de la croissance du PIB. Une protection de l'emploi plus élevée réduit ainsi la croissance de l'emploi pour une variation du PIB donnée.

Protection de l'emploi et rythme de la reprise¹

Corrélations partielles

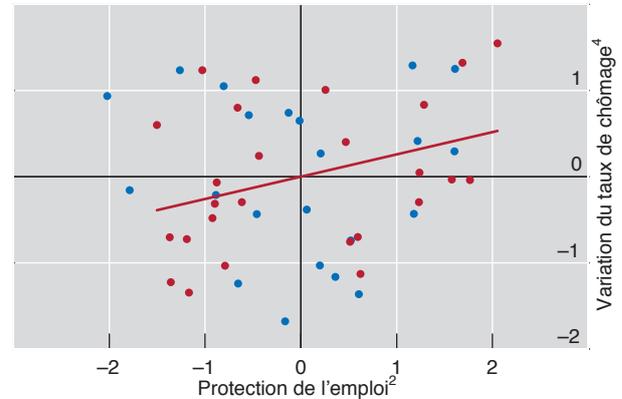
Graphique III.6

Protection de l'emploi et croissance du PIB en périodes de reprise



Déséquilibres sectoriels⁵ : ● importants⁶ (coeff. = -0,8, t = -1,8)
● modérés⁷ (coeff. = 0,4, t = 0,9)

Protection de l'emploi et variation du taux de chômage en périodes de reprise



Déséquilibres sectoriels⁵ : ● importants⁶ (coeff. = 0,3, t = 1,8)
● modérés⁷ (coeff. = -0,04, t = -0,2)

¹ Sur la base d'un échantillon de 24 économies avancées de l'OCDE, depuis 1970. Une récession est définie comme une période de croissance négative du PIB et une reprise comme la période de 2 ans qui suit le point bas du cycle. ² Voir graphique III.5, note 4.

³ Corrélations partielles obtenues en régressant les variations du PIB pendant les périodes de reprise sur les variations du PIB pendant les périodes de récession, la protection de l'emploi et les déséquilibres sectoriels. ⁴ Corrélations partielles obtenues en régressant la variation du taux de chômage pendant les périodes de reprise sur la croissance du PIB pendant les périodes de reprise, la protection de l'emploi et les déséquilibres sectoriels. ⁵ Définis comme la moyenne des variations, en valeur absolue, des parts sectorielles de l'emploi pendant les périodes de récession. ⁶ Reprises où la moyenne des variations, en valeur absolue, des parts sectorielles de l'emploi de la période de récession précédente est supérieure à la médiane. ⁷ Reprises où la moyenne des variations, en valeur absolue, des parts sectorielles de l'emploi de la période de récession précédente est inférieure à la médiane.

Sources : OCDE ; calculs BRI.

le rythme de la reprise ou l'évolution du chômage, d'une part, et le degré de protection de l'emploi, d'autre part. En d'autres termes, plus le besoin de réaffectation sectorielle des travailleurs est grand, plus les rigidités du marché du travail sont préjudiciables. Les obstacles au processus de redéploiement aggravent la mauvaise allocation des ressources et font tout particulièrement tort à la croissance potentielle. Une conclusion similaire se dégage lorsqu'on observe la croissance de l'emploi : c'est dans les pays où la protection de l'emploi est la plus forte que l'on observe généralement une croissance plus lente de l'emploi au moment de la reprise, dans les cas où celle-ci fait suite à une récession caractérisée par des déséquilibres importants. Par contre, aucune relation significative n'apparaît sur la totalité de l'échantillon.

Dans l'ensemble, ces résultats semblent indiquer que la flexibilité du marché du travail permet à une économie accusant des déséquilibres sectoriels notables de se redresser plus rapidement après une période de contraction. Pour prendre la mesure des avantages qu'une meilleure flexibilité peut apporter, imaginons l'expérience suivante : quels seraient les effets d'un abaissement de l'indice de difficulté à licencier les travailleurs sous contrat régulier jusqu'au niveau le plus bas observé dans les pays de l'OCDE ? D'après nos estimations, dans un pays présentant de graves déséquilibres sectoriels, la réduction maximale des coûts de licenciement des travailleurs sous contrat régulier induirait un surcroît de croissance de 0,25 point de PIB par an. Ce résultat est à rapprocher d'un taux de croissance annuel moyen du PIB de 3 % seulement. De plus, le taux de chômage obtenu deux ans après le point le plus bas du cycle serait inférieur de 0,4 point à celui qui serait enregistré si

aucune réforme n'était entreprise. Et surtout, ces gains se matérialiseraient assez rapidement, une fois les réformes entrées en vigueur.

L'état actuel des rigidités structurelles

L'élimination des rigidités structurelles qui entravent le redéploiement sectoriel du capital et du travail peut renforcer la croissance. La nature précise de ces rigidités varie toutefois selon les pays. De plus, les interactions entre les différents types de réglementation sont parfois assez complexes. Autrement dit, les mesures à prendre diffèrent d'un pays à l'autre. Notamment, les marchés des produits des économies les plus avancées sont souvent beaucoup moins réglementés que ceux de nombre d'économies émergentes (graphique III.7, cadres du haut).

Le degré de protection de l'emploi est également très variable selon les pays (graphique III.7, cadres du bas). Les marchés du travail sont ainsi beaucoup moins réglementés dans les pays anglo-saxons que dans la plupart des pays de la zone euro, où la nécessité d'entreprendre des réformes est plus grande. De même, certains pays ont tendance à appliquer aux contrats permanents une réglementation assez stricte, tout en encadrant de façon plus souple les contrats temporaires, ce qui aboutit à un marché du travail dual. Dans ce cas de figure, un assouplissement de la réglementation relative aux contrats à durée indéterminée pourrait améliorer la capacité des travailleurs sous contrat temporaire à trouver des postes permanents.

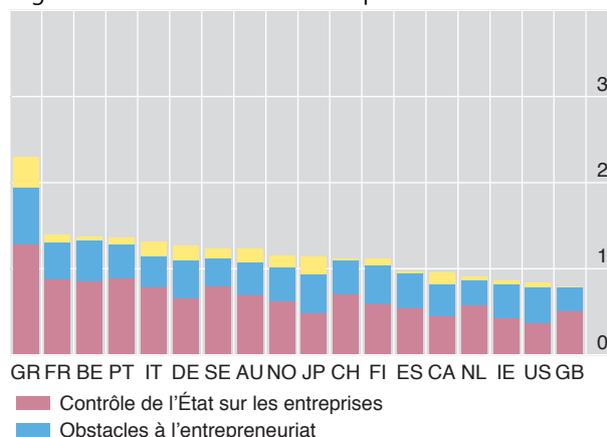
Qui plus est, la réforme des marchés du travail et des produits ne constitue qu'un volet des mesures structurelles d'envergure à mettre en place. Pour renouer avec une croissance forte et durable, les pays devront aussi remédier aux déficiences de leur système éducatif et rendre leur fiscalité plus favorable à la croissance, pour ne mentionner que quelques-uns des défis à relever. Bien que toutes ces mesures soient importantes, les bénéfices que l'on en attend ne se manifesteront pas simultanément. Ainsi, même si les effets des réformes des marchés du travail et des produits sont rarement immédiats, ils se concrétisent souvent plus rapidement que ceux qui résultent, par exemple, de l'amélioration du système éducatif²⁰.

Conclusion

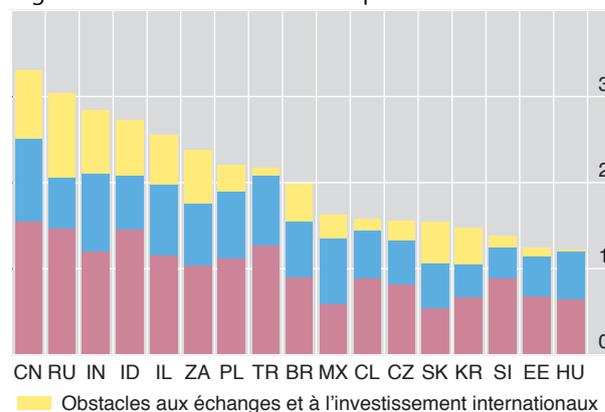
Compte tenu des avantages évidents que procure la libéralisation des marchés du travail et des produits, on peut se demander pourquoi de telles rigidités demeurent. L'une des réponses tient au fait que les réformes produisent des perdants et des gagnants. De fait, les membres d'un petit groupe peuvent avoir plus à perdre que ceux d'un grand groupe à gagner, par exemple, d'une baisse des prix. Une autre objection formulée à l'encontre des réformes est qu'elles peuvent aggraver la situation à court terme, surtout si elles sont entreprises en période de faible croissance. Idéalement, dit-on, les réformes devraient être menées quand la conjoncture est bonne. Par exemple, un assouplissement de la réglementation de la protection de l'emploi en période de ralentissement peut entraîner davantage de destructions d'emplois à court terme. Pourtant, certains signes portent à croire qu'un tel argument n'est pas toujours valable. D'une part, lorsque des ajustements s'imposent dans une économie, le maintien de la protection de l'emploi n'empêche

²⁰ R. Bouis, O. Causa, L. Demmou, R. Duval et A. Zdzienicka, dans l'article intitulé *The short-term effects of structural reforms: an empirical analysis*, document de travail n° 949 du Département des affaires économiques de l'OCDE, mars 2012, montrent que certaines réformes structurelles permettent d'accroître le PIB ou l'emploi en quelques années.

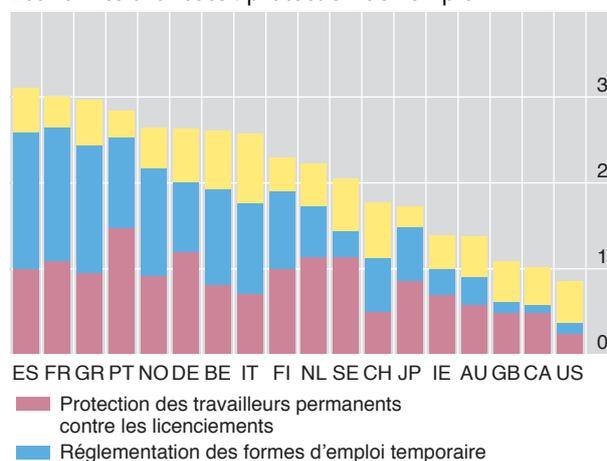
Économies avancées :
réglementation des marchés des produits¹



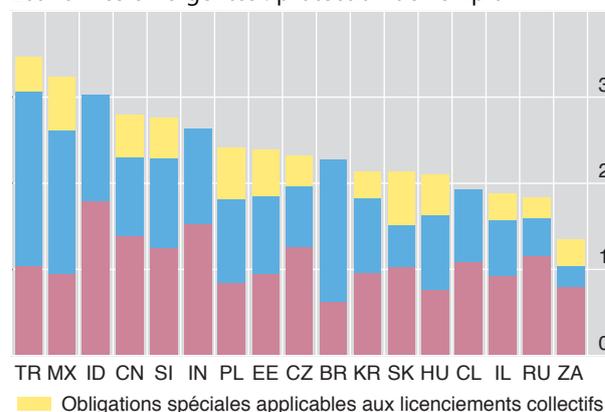
Économies émergentes :
réglementation des marchés des produits¹



Économies avancées : protection de l'emploi²



Économies émergentes : protection de l'emploi²



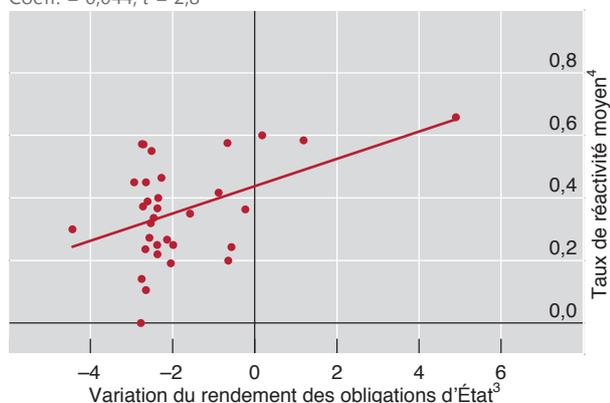
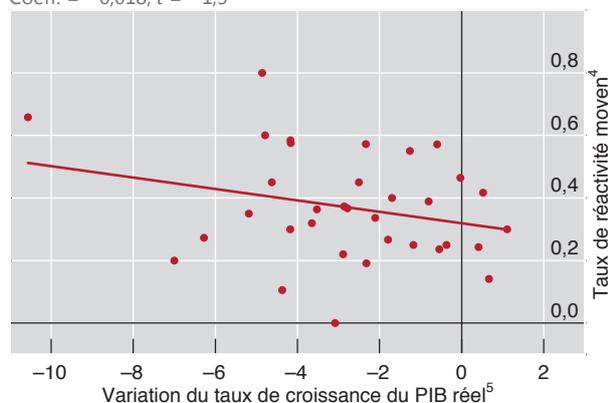
AU = Australie ; BE = Belgique ; BR = Brésil ; CA = Canada ; CH = Suisse ; CL = Chili ; CN = Chine ; CZ = République tchèque ; DE = Allemagne ; EE = Estonie ; ES = Espagne ; FI = Finlande ; FR = France ; GB = Royaume-Uni ; GR = Grèce ; HU = Hongrie ; ID = Indonésie ; IE = Irlande ; IL = Israël ; IN = Inde ; IT = Italie ; JP = Japon ; KR = Corée ; MX = Mexique ; NL = Pays-Bas ; NO = Norvège ; PL = Pologne ; PT = Portugal ; RU = Russie ; SE = Suède ; SI = Slovénie ; SK = Slovaquie ; TR = Turquie ; US = États-Unis ; ZA = Afrique du Sud.

¹ Voir graphique III.5, note 1. ² Voir graphique III.5, note 4.

Source : OCDE.

pas toujours des licenciements massifs²¹. D'autre part, cet argument ne s'applique pas à la réforme des marchés des produits. La libéralisation de ces marchés peut être utile pour dynamiser la croissance, particulièrement lorsque la conjoncture est mauvaise. Ainsi, un assouplissement des critères d'accès aux secteurs réglementés peut donner lieu à un volume significatif d'investissements et de créations d'emplois. Tous ces éléments mènent à la conclusion qu'il est essentiel de réformer sans tarder les marchés du travail et des produits.

²¹ Une analyse analogue semble indiquer qu'en cas de graves déséquilibres sectoriels, toute relation entre protection de l'emploi et hausse du chômage en période de ralentissement disparaît. Cela peut paraître surprenant, mais ce phénomène n'est pas difficile à comprendre : lorsque les entreprises font faillite, la réglementation destinée à protéger les emplois est inopérante.

Réactivité aux variations du rendement des obligations d'État¹Coeff. = 0,044, $t = 2,8$ Réactivité aux variations du taux de croissance du PIB²Coeff. = -0,018, $t = -1,5$ 

¹ Le coefficient de régression devient 0,042 ($t = 1,8$) si la Grèce n'est pas incluse dans l'échantillon. ² Le coefficient de régression devient -0,01 ($t = -0,7$) si la Grèce n'est pas incluse dans l'échantillon. ³ Écart entre la moyenne des rendements des obligations d'État 10 ans sur 2001–2007 et l'observation la plus récente (31 mai 2013), en pts de %. ⁴ Taux de réactivité moyen aux recommandations de l'OCDE publiées dans les éditions 2009–2010 et 2011–2012 de son rapport *Objectif croissance*. L'indicateur du taux de réactivité aux réformes repose sur un système de notation dans lequel les recommandations définies dans l'édition précédente du rapport reçoivent la valeur 1 si une mesure « importante » a été prise, et la valeur 0 dans le cas contraire. ⁵ Taux de croissance annuel entre 2011 et 2012 moins taux de croissance annuel moyen entre 2001 et 2007, en pts de %.

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* ; OCDE ; Bloomberg ; Datastream ; données nationales ; calculs BRI.

Pourtant, de tels arguments ne sont guère entendus. Il semble au contraire que les responsables politiques n'agissent que sous la contrainte. Si l'on évalue l'ampleur des réformes à l'aune du nombre de mesures appliquées en réponse aux deux dernières éditions de la publication *Objectif croissance* de l'OCDE, on constate que les pays qui ont réalisé le plus de réformes sont ceux qui ont été confrontés aux tensions les plus fortes sur les marchés²². Ainsi, les pays qui ont le moins bénéficié de la baisse des rendements (ou pour lesquels les rendements ont augmenté) ces dernières années ont généralement mis en œuvre davantage de réformes que les autres pays (graphique III.8, cadre de gauche)²³. De la même manière, les pays confrontés à une contraction importante de l'activité économique ont engagé davantage de réformes que ceux où la croissance a mieux résisté (cadre de droite), bien que la corrélation soit ici moins forte.

Il est regrettable que les pays aient tendance à ne libéraliser leur économie que sous la contrainte. Bien que certaines réformes puissent entrer en vigueur assez rapidement, d'autres demandent du temps et doivent s'accompagner de mesures complémentaires pour en atténuer les effets. En matière de réformes, il est donc préférable d'agir sans tarder. Par exemple, comme l'indique notre analyse, les pays qui ont connu une bulle de l'immobilier et du crédit seraient sûrement en meilleure posture aujourd'hui s'ils avaient adopté des mesures plus courageuses et plus rapides en matière de réforme des marchés du travail et des produits.

²² Dans son évaluation, l'OCDE met en évidence les cinq domaines à réformer en priorité, sur la base d'une combinaison d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

²³ La corrélation reste statistiquement significative si l'on exclut le principal point aberrant (la Grèce).